

**M. Chrétien:** . . . en a cité des extraits, disant qu'il s'agissait d'un document du cabinet et, moi, je dis que ce n'en était pas un.

**M. Beatty:** Monsieur le Président, nous savons ce que valent les déclarations de ces ministres dans ce cas. La note qu'il n'a pas en sa possession et qu'il a effectivement déposée hier, celle que Mickey Cohen a envoyée au ministre des Finances (M. Lalonde) le 15 janvier 1981, précisait:

En prévision de cette mise sur pied . . .

En d'autres termes, la formation du consortium.

. . . des dispositions furent prises au cours de l'élaboration du Programme énergétique national pour qu'on dispose d'un maximum de 1 million de dollars pour la participation fédérale à ce projet.

C'est-à-dire, que le projet dont nous parlons en ce moment.

Le ministre peut-il nous dire si, en fait, son prédécesseur avait vraiment l'intention, lorsqu'il préparait le Programme énergétique national, de réserver 1 million de dollars pour le projet Gillespie? En même temps, peut-il dire à la Chambre s'il est au courant de la déclaration suivante, que son prédécesseur aurait faite au comité spécial de l'énergie de remplacement du pétrole: «Oui, je peux vous dire à propos de ce programme qu'il n'y a rien que je n'aie approuvé personnellement. Les fonctionnaires y ont travaillé, mais c'est un programme gouvernemental. Les décisions qui ont été prises et les choix qui ont été faits, l'ont été par le gouvernement fédéral et non par les fonctionnaires». Le ministre peut-il nous confirmer qu'au moment de la préparation du Programme énergétique national, son prédécesseur avait réservé 1 million de dollars pour le consortium Gillespie?

**M. Chrétien:** Monsieur le Président, je pense qu'on avait créé, en 1977, un fonds de 9.3 millions de dollars. Il restait encore de l'argent. J'ai parlé de cela en détail, ce matin, avec mes collaborateurs. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ne voulait pas l'utiliser, préférant que l'argent du gouvernement fédéral vienne d'une autre source. Finalement, il a décidé de faire appel au programme de remplacement du pétrole, de façon à garder l'argent du premier fonds pour quelque chose d'autre. Son opinion n'a pas changé depuis.

Je ne blâme pas le gouvernement de la Nouvelle-Écosse d'essayer d'obtenir le maximum d'argent du gouvernement fédéral, car c'est absolument normal. D'après mes renseignements, les discussions avec le gouvernement de Nouvelle-Écosse à propos de ce programme ont commencé bien avant le dépôt du budget. Il avait toujours été entendu que l'argent viendrait du programme de remplacement du pétrole qui était administré par le Trésor du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Je suis certain, d'après les recherches que j'ai faites, qu'il n'y a aucun lien entre cela et le budget, puisque les fonds étaient déjà à la disposition du gouvernement de Nouvelle-Écosse.

**M. MacKay:** Monsieur le Président, le ministre vient juste de préciser certains faits allégués au sujet de l'origine de l'argent utilisé par la Nouvelle-Écosse à des fins parfaitement louables et admises. Là n'est pas la question. En réalité, je voudrais citer ce qu'écrit le ministre à la page 2 de cette note de service, qu'il doit bien connaître:

### *Les subsides*

Au cas où la Nouvelle-Écosse insisterait pour que Novaco entre dans le groupe industriel, simplement en raison du financement offert par l'Accord sur le remplacement du pétrole, et si cela ne vous convient pas, . . .

Il était à l'époque ministre de l'énergie.

. . . la participation fédérale au projet demeurera possible grâce à l'affectation directe des ressources du Programme énergétique national.

Directement, et non pas par le biais d'un accord qu'il a finalement réussi à imposer au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Pour répondre au député qui m'a reproché d'avoir utilisé l'expression «pâté pour chiens» en parlant de mon excellent ami, le très honorable député de Yellowhead (M. Clark), je lui dirai qu'il l'a utilisée hors de contexte. Au moins je n'ai pas parlé de l'autre substance que produisent les chiens, et qui colle aux chaussures, mot que son chef a utilisé à l'égard des camionneurs de LaPalme. Peut-être l'a-t-il oublié.

Je tiens à dire au ministre que je m'étonne qu'il soit si peu au courant des affaires de son ministère qu'il ignore que la situation dans l'Île-du-Prince-Édouard est bien pire qu'en Nouvelle-Écosse. Même si chacun reconnaît qu'il s'agit d'un projet fort louable, nous persistons à dire que le gouvernement fédéral a utilisé la Nouvelle-Écosse à ses propres fins profitant du désir légitime du gouvernement de cette province de mettre en valeur ses gisements de charbon. Je constate que les gisements de charbon de ma région n'ont jamais été mis en valeur et je m'en réjouis, quand je songe au stratagème utilisé au Cap Breton.

**M. Chrétien:** Nous avons examiné bien des solutions, et celle dont parle le député, n'a pas été jugée acceptable. Voilà pourquoi on a opté pour l'autre. C'est notoire. Peut-on blâmer les gens d'avoir examiné toutes les solutions? Ils ont envisagé tous les aspects, mais ils doivent tenir compte des résultats. C'est ainsi que le premier financement s'est effectué dans le cadre du programme de substitution qu'applique le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Nous ne pouvons pas avoir le même genre de projet dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons d'autres accords à ce sujet avec le gouvernement de cette province. L'Île-du-Prince-Édouard a des pommes de terre mais pas de charbon. Or, ce ne sont certes pas ses pommes de terre que nous allons liquéfier. C'est de liquéfier le charbon qu'il s'agit.

**M. Andre:** Je serai bref, monsieur le Président. Au cours de la journée et à d'autres occasions, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) et le premier ministre (Trudeau)—le ministre ferait mieux d'écouter, car il vient d'induire la Chambre en erreur—a déclaré que l'argent provenait du Fonds du revenu consolidé de la Nouvelle-Écosse et qu'il figurait dans l'accord intervenu en 1977. Je voudrais vous citer un extrait d'une note adressée à l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources par Marjory Loveys et qui figure à la page 250 de la pile de documents qu'il a déposés hier. Voici:

● (1630)

Le million de dollars affecté au projet de liquéfaction du charbon s'ajoute à l'argent déjà dans le fonds; . . .